

## **Tanger Med signe une convention de partenariat avec le Complexe Portuaire de BUSAN (Corée du Sud)**

Date : 15 juillet 2015

TANGER MED et le Complexe Portuaire de BUSAN (BPA) ont procédé, ce mercredi 15 juillet 2015, à la signature d'une convention de partenariat, en présence de l'Ambassadeur de la Corée du Sud.

Mr Fouad BRINI, président du conseil de surveillance de TMSA, a félicité Mr KI-TACK LIM, président de l'Administration Portuaire de Busan, suite à sa récente élection en tant que Secrétaire Général de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) ;

Vu le rôle important que jouent ces deux ports dans leurs régions respectives, cet accord permettra d'établir des axes de collaboration dans le développement, la gestion et l'exploitation portuaires, le transport des passagers, le développement des zones logistiques et industrielles, l'échange d'informations et des bonnes pratiques ainsi que la mise en place de projets conjoints dans le domaine portuaire.

Le Président de BPA a marqué son admiration devant le développement du Maroc et de ses infrastructures portuaires, résultat de la pertinence de la vision Royale pour le développement des secteurs industriel et portuaire.

Les deux parties se félicitent de cet accord.

Le port de Busan est classé 1<sup>er</sup> port en Corée du Sud et 5<sup>ème</sup> port mondial pour le trafic des conteneurs, traitant plus de 18 millions d'EVP par an ; de plus, avec son trafic de passagers et de véhicules ainsi que la zone franche dont il est doté, ce port présente une grande similitude avec le complexe portuaire Tanger Med, d'où l'intérêt que l'Autorité de ce port a porté pour la coopération avec le port Tanger Med.

L'OMI est l'agence des Nations Unies, dont le siège est à Londres, spécialisée dans la sûreté et la sécurité de la navigation et dans la prévention de la pollution marine par les navires.

**CONTACT PRESSE :**  
Jamal MIKOU  
j.mikou@tmsa.ma